

(fenêtres sur . cours)

premières classes



SNUipp.FSU

supplément
au numéro 343

Édito

Chaque rentrée est un moment fort pour les élèves comme pour les enseignants, mais la toute première est forcément particulière ! Or cette rentrée est résolument empreinte de la mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignants. Pour tous les lauréats au concours de recrutement, ce sera une plongée immédiate dans les écoles, même s'ils n'ont derrière eux que leur préparation au concours. Certes, le ministère a concédé une période de deux mois en présence d'enseignants expérimentés et ce seront le plus souvent les maîtres formateurs qui se chargeront d'épauler ces futurs enseignants pour leurs premiers pas dans le métier. Mais tous les départements n'ont pas forcément pu mettre en place de manière satisfaisante ce démarrage préconisé depuis la rue de Grenelle. Et dès novembre, ce sera une pleine responsabilité de classe que les professeurs stagiaires devront affronter ! Déjà réduit à un tiers de service, le temps consacré à la formation englobera le plus souvent les premières semaines de l'année... laissant fort peu à des formations complémentaires. Autrement dit, le lancement de cette réforme, qui devait améliorer la formation des enseignants, laisse un goût amer. Parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend, nous continuerons à exiger une toute autre réforme. Nous serons aux côtés de nos jeunes collègues et des équipes qui les accueillent dans les écoles, pour faire de cette année particulière une année qui profite aux élèves comme à leurs enseignants, mais encore une année qui fasse évoluer la formation et le métier.

UNE ECOLE
GRANDE
OUVERTE
SUR LA VIE



Revalorisés ?

À partir de septembre 2010, si vous êtes fonctionnaire stagiaire, vous allez être nommé-e avec une bonification d'ancienneté d'un an (par rapport à vos prédécesseurs). Vous serez donc directement au 3ème échelon, votre salaire mensuel sera de 1 584,60 € (soit 236 € de plus qu'auparavant). Les enseignants (titulaires) qui se trouvent entre le 3ème et le 5ème échelon sont également augmentés, d'environ 15 points d'indice (ce qui représente environ 55 € par mois).

Un commentaire? Chose promise, chose pas tout à fait due : les engagements du gouvernement à revaloriser les enseignants n'ont pas été respectés puisque seulement un quart d'entre eux en bénéficie !

Avancement, salaires

L'avancement des PE consiste en une progression selon une grille comportant 11 échelons de classe normale et 7 échelons de hors classe (accessibles à partir du 7ème échelon de la classe normale). À chaque échelon correspond une valeur indiciaire qui permet de calculer notre salaire à partir de la valeur du point d'indice.

La progression est automatique au 4ème échelon après un an. Ensuite la progression d'échelon se fait selon 3 rythmes, grand choix, choix et ancienneté, avec des différences allant de 6 mois à 2 ans et demi. Cette progression est fonction de l'ancienneté et de la note administrative et repose sur un barème départemental (consulter le SNUipp départemental pour connaître ce barème). Le SNUipp revendique un avancement de carrière identique pour toutes et tous, au rythme le plus rapide, dans le cadre d'une classe unique.

Validation des services auxiliaires

Si, avant d'être recruté-e, vous avez effectué des services dans l'une des trois fonctions publiques, vous devez les faire valider sous certaines conditions.

Cette validation a pour but de faire prendre en compte, pour le calcul du montant de la retraite de fonctionnaire, les services accomplis avant sa titularisation en qualité d'agent non titulaire (auxiliaire, contractuel, MI-SE, GRETA, services à l'étranger dans le cadre de la coopération etc..).

La validation est facultative et il faut expressément en faire la demande dans les 2 années qui suivent la titularisation; elle doit porter sur la totalité des services accomplis en tant que non-titulaire, même si a priori ces services ne paraissent pas validables.

Il faudra alors verser un complément de cotisation au titre de la pension. Vous disposez d'un an pour accepter ou refuser la notification de validation faite par l'administration suite à votre demande.

Par ailleurs, certains de ces services peuvent donner lieu à reclassement d'échelon.

Pour toute information: contactez le SNUipp de votre département.

Absence, congé de maternité

En cas d'absence, prévenir immédiatement l'école. Ensuite faire parvenir à l'IEN une demande de congé avec une pièce justificative (certificat médical par exemple). Le congé de maladie est accordé de droit, de même qu'un congé de maternité (16 semaines pour un premier enfant), de paternité (11 jours), pour des événements familiaux graves... En tant que stagiaire, si vos absences cumulées atteignent 36 jours dans l'année, quel qu'en soit le motif, une prolongation de scolarité est proposée. Elle est fonction de la durée du congé.

N.B. : La validation et la titularisation ne pourront intervenir qu'à l'issue de cette prolongation, avec effet rétroactif dans le cas d'un congé de maternité.

Sommaire

Le fil de l'école	P2
Dossier	
Réussir ses premiers pas	p 3-6
Question métier	p7
Se syndiquer	p8

Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur papier recyclé par une imprimerie Imprim'Vert.



Le Kisaitou est un document de référence, désormais incontournable. Tous les textes, toutes les réglementations concernant l'école primaire et ses personnels.

Accompagné de sa version cd-rom.

Disponible auprès du SNUipp.

Également en ligne sur www.snuipp.fr.

Université d'automne

Ce rendez-vous désormais incontournable de la vie des enseignants se tiendra du 22 au 24 octobre prochain dans le Var, au bord de la mer ! Trois jours de rencontres et d'échanges avec chercheurs et experts dans les domaines de l'enfance, de l'école et de l'éducation : vous pouvez y participer ! Un rendez-vous annuel à ne pas manquer. Pour cette dixième édition, Lilian Thuram viendra présenter son projet d'éducation contre le racisme, Marcel Crahay parlera d'une école plus juste, Eric de Montgolfier du lien école/justice, Françoise Lantheaume,

Dominique Bucheton et Frédéric Saujat du métier d'enseignant... Grammaire, maths, sciences, EPS, lecture, littérature jeunesse... Demandez le programme au SNUipp et inscrivez - vous... vite !



Papier recyclé



Réussir ses premiers pas

Conséquence de la disparition de l'année de formation à l'IUFM, c'est dans les classes que les lauréats du concours 2010 doivent faire la rentrée. Le dispositif mis en place pour accueillir les stagiaires dans les classes « d'enseignants expérimentés » jusqu'aux vacances d'automne est une réponse du ministère aux mobilisations et aux interpellations que le SNUipp n'a cessé de porter. Mais il ne suffit évidemment pas à assurer une formation professionnelle de qualité. Comment dans ces conditions mettre à profit ces quelques semaines de stage ? Que faut-il observer ? Que peut-on attendre des maîtres formateurs ?

Comment passer d'une observation de classe à une pratique efficace ? Et ce au plus vite. C'est en quelques semaines le nouveau défi qui attend tous les enseignants qui font leur première rentrée associés à un maître formateur (PEMF) ou à un maître d'accueil temporaire (MAT). Ce dispositif destiné à accueillir les professeurs stagiaires dans les classes jusqu'aux vacances de la Toussaint avant de les jeter dans le « grand bain » n'était pas prévu dans l'architecture de la nouvelle formation des enseignants fortement contestée par toute la communauté éducative. C'est suite aux mobilisations et à une interpellation écrite du SNUipp que le ministre a décidé pour cette année de ce dispositif en doublette jusqu'en novembre.

« Comment envisager qu'un lauréat du concours puisse être nommé dès la rentrée dans une classe de cours préparatoire, de maternelle ou de cours moyen alors qu'il n'aura bénéficié d'aucune formation professionnelle et dans certains cas jamais effectué de stage en école ? » rappelait le SNUipp dans une lettre adressée au ministre le 18 janvier dernier.

De fait, les attentes des stagiaires lors de ces quelques semaines d'accompagnement risquent d'être nombreuses. Comme le reconnaît Sylvie Loctin, PEMF à Nevers, « avec la prise de fonction qui se profile après la Toussaint, la demande de recettes est légitime ». Cette dernière l'entend comme « une recherche d'appropriation de gestes professionnels » : Comment obtenir le calme ? Comment lancer un travail de groupes ? Comment mettre les élèves au travail ? Comment les mettre en situation de recherche ? ... Autant de questions professionnelles foisonnantes en signe de préoccupations premières.

Pour Sylvie, « la priorité sera de désamorcer les inquiétudes et d'aider les stagiaires à s'approprier des repères tant dans le fonctionnement de la classe que de l'école mais aussi de la relation aux parents, aux partenaires, ... » (p 6). La période d'observation peut être utile à cela car tout n'est pas à réinventer. Il existe bel et bien des attitudes professionnelles repérables qui aident à faire classe. Le maître formateur est là pour les rendre visibles et explicites : travailler l'entrée en classe, lancer une consigne, expliquer une démarche, prévoir la trace écrite des élèves... En même temps, tout ne peut pas être anticipé car le travail des élèves ne s'organise pas systématiquement selon le travail de l'enseignant. C'est ce qui fait la complexité mais aussi la richesse du métier : une adaptation, un réajus-

tement permanent à la situation, des micro décisions à prendre continuellement pour réorienter le travail des élèves, relancer leur attention ou finaliser une séance. Sans compter les aspects organisationnels de la classe, les dispositifs spatiaux, matériels, temporels et humains. S'approprier les conditions de mise au travail des élèves, c'est s'interroger sur la manière de rendre la tâche la plus claire possible, sur les dispositifs à mettre en œuvre, sur la place à prendre dans la situation d'apprentissage, sur le matériel nécessaire, sur la nécessité ou non de faire travailler par groupes...

Afin de se familiariser avec ces différentes et nombreuses réalités qui jalonnent une journée d'école, Sylvie explique qu'il est important qu'après l'observation, « le stagiaire prenne la classe, d'abord sur une séance puis une demi-journée voire une journée entière ». Une manière de mettre à profit ces semaines accompagnées d'un maître formateur.

À côté de cela, pour se construire des repères, le stagiaire a aussi la possibilité de puiser dans les ressources, que ce soit dans les publications pédagogiques du CRDP, sur internet ou dans les manuels scolaires. Les documents d'accompagnement des programmes de 2002, disponibles sur le site du SNUipp, fournissent également de précieuses pistes de démarches pédagogiques (voir site). Mais bien souvent aussi, les équipes d'enseignants qui ont élaboré des outils riches et variés peuvent constituer une ressource efficace. Pour autant, Frédéric Saujat, maître de conférence à l'IUFM d'Aix-Marseille, reconnaît qu'il est « très éprouvant d'avoir à tout reconstruire lorsque l'on débute ». L'enjeu est donc d'« utiliser les stagiaires afin qu'ils puissent recycler leurs préoccupations dans des occupations plus efficaces autant pour eux que pour les élèves ». (p 4) Pour cela, quelques semaines de stages ne suffiront pas à tout s'approprier. Le SNUipp porte d'autres propositions pour la formation des enseignants. En premier lieu, penser l'entrée dans le métier de manière réellement progressive entre des temps de stages indispensables et des temps à l'IUFM pour que le stagiaire analyse sa pratique ou consolide ses connaissances professionnelles. Ces aller-retours indispensables pour construire une professionnalité efficace devraient alors se faire sur deux ans, une année après le concours avec deux tiers de temps à l'IUFM et un tiers de temps en stage, la deuxième année à mi-temps sur le terrain. La double exigence de réussir son entrée dans le métier et de faire réussir tous les élèves le vaut bien.

Ressentis

Romain V.

PE1 à l'IUFM de Laon

« j'ai constitué un petit groupe avec d'autres PE1, entre les épreuves écrites et orales du concours, pour que l'on puisse s'entraider. Ma première réaction à l'annonce des résultats fut la joie d'avoir réussi mais aussi une forte déception pour tous ceux qui ont échoué au concours.

Maintenant, nous sommes dans le flou concernant le déroulement de l'année prochaine. Même si j'ai effectué un stage en responsabilité pendant la PE1, j'appréhende d'être devant une classe à la rentrée. J'ai l'impression d'être « lâché dans la nature » sans avoir eu de formation suffisante. »

Cécile B.

Lauréate du CRPE 2010

« j'appréhende quelque peu l'année scolaire à venir. En effet, je n'ai pas eu d'information précise sur son déroulement : moments d'observation, de responsabilité et de formation à l'IUFM. De plus, même si les stages en M1 donnent un bon aperçu du métier, je me sens tout de même moins « armée » que les PE2 qui ont eu une réelle formation et un stage filé. Néanmoins, je me sens capable de m'adapter à ces changements si les informations me parviennent rapidement. »



L'analyse de pratique : l'apport du maître formateur

Les dimensions qui sont en jeu dans l'acte d'enseigner sont multiples et complexes. C'est pourquoi l'analyse réflexive des pratiques est un élément essentiel de la formation des enseignants. Elle permet entre autres de commencer à se construire des gestes professionnels. Dans cette démarche, il s'agit d'opérer des liens entre l'image que l'on se fait de « faire classe », ce que l'on observe chez l'enseignant titulaire et ce que l'on vit, lorsque l'on prend le groupe-classe en charge. Le rôle du maître formateur est d'abord de permettre de prendre la classe « en sécurité », c'est-à-dire sur des séances préparées de façon approfondie avec le stagiaire. Puis progressivement, de confier la classe sur des temps plus longs et préparés de façon plus autonome.

Dans les deux cas de figure le passage obligé sera le retour sur cette pratique de classe, qui permettra de repérer le décalage éventuel entre ce qui était prévu et ce qui s'est réellement passé.

Prenons l'exemple d'une difficulté de l'ordre de l'autorité, toujours très douloureuse à vivre pour un jeune enseignant. Outre le fait de la verbaliser lors de l'échange, et donc de la mettre à distance, il va s'agir de l'analyser avec objectivité autour de points précis : qu'ont fait les élèves, quel type de réaction a eu le maître, quel a été son type d'intervention ? (regard, geste, déplacements, distance par rapport au groupe, occupation de l'espace...)

Ce temps d'analyse est primordial car il permet de pointer ce qui a été difficile lors de la séance et de rechercher, a pos-

teriori, des solutions plus efficaces. Le maître formateur prend appui sur l'expérience du stagiaire et, sur ce qu'il en dit, mais aussi sur ce qu'il observe en tant que praticien pour donner les clés de lecture de cette expérimentation.

Le temps d'analyse peut s'accompagner de la construction d'une grille d'observation utilisée par le stagiaire lors d'une prochaine phase d'observation, permettant ainsi de mieux pointer les ressorts pédagogiques qui font fonctionner une classe.

L'analyse après coup met aussi en valeur, et c'est très important, les réussites, ce qui permet de se construire professionnellement sur cette base, et non pas à partir de rien.



Questions à...

Frédéric Saujat

Maître de conférence à l'IUFM de l'Université d'Aix-Marseille



Qu'est-ce qui caractérise le genre « enseignant débutant » ?

Les ressorts du métier bien souvent échappent aux « débutants ». Ils ont ce sentiment très éprouvant d'avoir à tout reconstruire, sans ressources ou modèles, ni de critères pour évaluer ce qu'ils font. Ainsi lors de leurs premiers pas, les élèves ne constituent pas l'objet de leur activité, mais le moyen d'apprendre le métier, si bien que les tâches qu'ils proposent visent d'abord à instituer des conditions de travail dans la classe, beaucoup plus qu'à faire apprendre les élèves.

Enseigner peut-il s'apprendre ?

Toute la problématique de la formation est de savoir comment les aider, lorsqu'ils ont atteint un premier palier d'efficacité, à réactiver les questions du sens, de ce qu'ils font, de ce qu'ils font faire aux élèves, ce qui nécessite que la formation les outille afin qu'ils puissent recycler leurs « préoccupations » dans des « occupations » plus efficaces autant pour eux que pour leurs élèves. Ce qui caractérise le développement professionnel, c'est cette alternance interne à l'activité entre sens et efficacité, qui contraint l'enseignant

Réfléchir sur ce qui fait qu'une classe « tourne »

Sylvie Loctin

est maître formatrice à l'école
Guyemer à Nevers (Nièvre)

En ce début d'année, quelles sont les attentes prioritaires des nouveaux enseignants?

Cette année, et de façon encore plus cruciale parce que deux mois plus tard ils seront chargés de classe, les fonctionnaires stagiaires seront demandeurs de ce qui va leur permettre « d'assurer leur survie ». Dans leur esprit, cette problématique tourne essentiellement autour des aspects de gestion de la classe: Comment faire pour assoir son autorité, quelles règles instaurer et comment les faire respecter, que faire face à un groupe ou à un élève difficile?

Quelques semaines de stage avant de prendre seul la classe, c'est court. Sur quoi allez-vous insister et quelles seront vos priorités de formateurs?

Pour nous il va justement s'agir de répondre à ces attentes, bien

légitimes, mais de leur montrer que certains problèmes de gestion de classe se solutionnent aussi par la mise en place de situations d'apprentissage efficaces: situer la tâche dans le projet d'enseignement, prendre en compte les acquis des élèves et leurs représentations, présenter la tâche pour permettre aux



élèves de se l'approprier, gérer et adapter les modalités de travail, prendre en compte la diversité des élèves, voilà autant d'éléments qui font que la classe « tourne » parce que les élèves savent pourquoi ils sont là et ce qu'ils ont à faire.

Quels sont alors les aspects

nage ». Néanmoins un dispositif comme la co-observation en doublette de néo-titulaires par exemple, dont les préoccupations sont proches, peut déboucher sur l'élaboration de ressources opératoires. Mais ce « *compagnonnage* » nécessite une organisation! Il faut pouvoir être libéré de la classe pour pouvoir observer la classe de l'autre, disposer d'un formateur qui aménage cette rencontre et qui fournira des étayages et des apports lors de « *débriefings* ».

importants à observer dans la classe?

Ils devront comprendre le lien entre une préparation matérielle efficace, capable de rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages, et ce que l'on en fait en classe en particulier en terme de places respectives de l'enseignant et de l'élève. Qui a la parole et comment circule-t-elle, quelle est la nature des échanges dans la classe, passent-ils obligatoirement par le maître?

Donc, concevoir et planifier un enseignement efficace, en comprenant le lien entre les différents outils de préparation du

titulaire, du plus large au plus précis (instructions officielles, progressions/programmations, cahier journal, fiche de préparation) est un des premiers enjeux. Ensuite gérer la classe et réguler les apprentissages, puis observer les liens avec l'environnement de la classe: les parents, les collègues, l'institution.

Enfin, et constituant le fil rouge entre ces trois aspects, comprendre les aspects éthiques qui régissent le métier, entrevoir les enjeux de son action en classe et avant la classe, en bref savoir qu'agir en fonctionnaire responsable ne se limite pas à respecter ses obligations de service.



Point de vue
La réforme de la formation imposée par le gouvernement, conduit à une remise en cause de l'identité professionnelle. Pour les nouveaux enseignants, l'entrée dans le métier risque d'être brutale.

Pour le SNUipp, une transformation de la formation passe par une élévation du niveau de formation et de qualification reconnue par un master. Elle doit articuler une formation universitaire de haut niveau avec une professionnalité progressive. L'année de fonctionnaire stagiaire doit être une année pleine et entière de formation et s'inscrire dans un continuum qui prenne en compte les compétences acquises avant le concours. Elle doit articuler des temps de pratiques, d'analyse de pratique et de mise en théorie.

Dès le début de la réforme, le SNUipp a exigé le maintien d'une année de formation en alternance pour les stagiaires, répartie sur deux tiers de temps à l'IUFM et pour le tiers restant en formation pratique sur le terrain. Cette formation doit se poursuivre après la titularisation. Pour le SNUipp la première année de T1 doit s'effectuer à mi-temps sur le terrain pour construire des compléments didactiques et disciplinaires, pour s'exposer à l'analyse de pratique en présence de professeurs d'IUFM, encadrés par des maîtres formateurs, des directeurs d'école d'application et des conseillers pédagogiques.

La formation professionnelle doit être adossée à la recherche, pour permettre d'une part de s'approprier les outils de la recherche autour des problématiques éducatives et d'autre part de structurer l'analyse des pratiques en les insérant dans une démarche de recherche. Une plus grande collaboration doit se développer entre les composantes universitaires et les IUFM, qui doivent par ailleurs bénéficier de laboratoires de recherche. Cette collaboration s'appuie sur des équipes pluricatégorielles de formateurs, dont les professeurs d'IUFM et les maîtres formateurs font partie. C'est pourquoi le SNUipp exige le maintien et le développement du potentiel de formation avec des équipes pluricatégorielles dans des IUFM rénovés.

Enfin, pour assurer l'égalité de la formation sur l'ensemble du territoire, le SNUipp revendique un cahier des charges national de la formation ainsi qu'une carte nationale des formations s'appuyant sur les IUFM, qui garantisse la préparation du concours sur l'ensemble du territoire.

à questionner son métier du point de vue de son sens (il évalue ce qu'il fait et ce qu'il fait faire aux élèves en fonction de ce qu'il voudrait faire), mais aussi de son efficacité (comment faire de manière plus « économique » ou « moins coûteuse » ce qu'on a à faire)

Le compagnonnage peut-il assurer la formation professionnelle?

La formation par « *compagnonnage* » renvoie avant tout aujourd'hui à un souci d'économie, sans fondement pédagogique, et en outre on ne saurait réduire la formation à du « *compagnon-*

Mes heures de service

Le service des enseignants des écoles s'organise en 24 hebdomadaires d'enseignement à tous les élèves et 3 heures hebdomadaires, soit cent huit heures annuelles.

24 heures hebdomadaires	3 heures hebdomadaires soit 108h annuelles			
Temps de classe : enseignement à tous les élèves	60h d'aide personnalisée	24h de concertation	18h pour l'animation et la formation	6h de participation aux conseils d'école

Ces cent huit heures annuelles de service se répartissent en 4 activités.

60 heures sont consacrées à de l'aide personnalisée ou à du travail en groupes restreints, notamment en maternelle, auprès des élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. Sur les 60 heures, un temps variable selon les départements est prévu pour organiser et préparer l'aide personnalisée.

Ces heures permettent d'identifier les élèves en difficulté et de prévoir les modalités de cette aide.

Si toutes ces heures ne sont pas utilisées, elles peuvent aussi être consacrées au renforcement de la formation professionnelle continue des enseignants hors de la présence des élèves.

24 heures sont également prévues pour des travaux en équipes pédagogiques (activités au sein des conseils des maîtres de l'école et des conseils des maîtres de cycle), pour les relations avec les parents et pour l'élaboration et le suivi des projets personnalisés de scolarisation des élèves handicapés.

18 heures sont consacrées à l'animation et à la formation pédagogiques.

Dans une grande majorité de départements, ce temps est planifié les mercredis matins.

Enfin, **6 heures sont programmées pour la participation aux conseils d'école obligatoires**. Selon les textes, « *le conseil d'école et le conseil des maîtres de l'école sont réunis au moins une fois par trimestre. Le conseil des maîtres de cycle se réunit selon une périodicité au moins équivalente* ».

Titularisé ? Quand et comment ?

La titularisation sera, in fine, le sésame pour devenir enseignant. Elle se fera en fin de cette année de stagiaire. Les modalités ont été modifiées par la réforme, par un arrêté publié pendant l'été. Comme précédemment, c'est un jury académique qui examinera le dossier de validation pour prononcer votre titularisation. Mais le jury sera désormais composé exclusivement d'IA et d'IEN. Il se prononcera « sur le fondement du référentiel de compétences, après avoir pris connaissance de l'avis de l'IEN désigné à cet effet, établi après consultation du rapport du tuteur auprès duquel le fonctionnaire stagiaire a effectué son stage. L'avis peut résulter, notamment à la demande du tuteur, d'une inspection. » Il est donc important de savoir précisément, dans votre département, quelles sont les modalités de suivi de votre stage : qui est votre tuteur ? quelles sont les étapes envisagées en terme formatif, évaluatif ? Comment les 10

compétences seront-elles évaluées ?

Les visites que vous recevrez pendant cette année de stage seront donc très importantes. Bien que formatives, elles seront également, du fait du cadrage prévu, évaluatives. N'hésitez pas à demander des précisions, dès le début d'année, aux différents formateurs, sur les modalités de suivi de votre année, qui sont cadrées départementalement. Les conseils du SNUipp : soyez attentifs lors des échanges avec les formateurs, mais aussi avec l'équipe de circonscription, aux différents éléments d'analyse de votre travail, aux rapports établis. Faire part de ses difficultés, lors des visites, doit permettre de trouver des solutions pour les dépasser. En cas d'inquiétudes, prenez contact avec la section SNUipp de votre département... avant la fin de l'année pour éviter des situations bloquées ! En cas de non-validation, le jury doit procéder à un entretien.

Comme en 2001, 2004 et 2007, à la demande du SNUipp, le CSA a réalisé un sondage auprès d'un échantillon représentatif de 1150 professeurs des écoles de moins de cinq ans d'ancienneté. Si certaines tendances se confirment, le « *portrait* » de ces nouveaux enseignants révèle quelques paradoxes. En effet, malgré un fort sentiment de dévalorisation chez les nouveaux enseignants, le métier reste attractif, avec une vocation encore précoce.



Julien Goarant
Directeur
d'études
département
Politique-
Opinion
Institut CSA

Quel portrait faire d'un jeune enseignant type? (motivation, parcours, centre d'intérêt, valeurs...)

C'est toujours à l'adolescence que remonte principalement le souhait d'être enseignant. Cette constante a même tendance à augmenter progressivement (43 % en 2001, 48 % aujourd'hui), à l'instar de ceux qui ont pris cette orientation après une première expérience professionnelle (15 % en 2001 et désormais 25 %). En revanche, si en 2001 31 % avaient formé ce souhait au cours de leurs études supérieures, ils ne sont plus que 20 % en 2010.

À un autre niveau, notre jeune enseignant type reste très fortement porté par une forte attirance par le métier (71 %), au contraire du désir d'être avec des enfants, qui, bien qu'encore vivace (c'est la deuxième raison qui a amené à devenir professeur des écoles), a baissé de 10 points en 9 ans à 60 %. Enfin, on note de plus en plus la présence de diplômés de 3ème cycle et de grandes écoles. Ils représentent en effet désormais 19 % des jeunes enseignants, contre 9 % en 2001.

L'enseignant type est donc plus diplômé qu'auparavant. Il exerce davantage ce métier après une première expérience professionnelle, est moins attiré par les enfants, mais est toujours aussi précoce dans sa vocation.

Face à leur métier, les jeunes enseignants rencontrent-ils des difficultés? Lesquelles?

Tout d'abord, le début dans le métier est satisfaisant pour 72 % des jeunes enseignants ayant répondu à la consultation. Les principales difficultés touchent à la fois à la méconnaissance de ce qui fait la réalité d'une classe, de la charge de travail inhérente au métier d'enseignant et des implications dans la vie personnelle (sensiblement plus importantes que dans leur imaginaire), mais aussi à la difficulté à faire réussir. En effet, les jeunes enseignants trouvent principalement leur satisfaction dans la réussite de tous les élèves, objectif qu'ils croient de moins en moins réalisable dans l'école actuelle, ce qui les amène à pointer du doigt les effectifs trop importants des classes, la situation sociale de certaines familles, mais aussi de plus en plus le poids trop lourd des programmes. Une autre difficulté récurrente est leur image sociale. 88 % nous disent ainsi qu'ils ont le sentiment d'exercer un métier dévalorisé par la société, traduction d'une vraie fragilisation, d'un récit rompu entre la société, son école et ses enseignants.

A contrario, quelles sont leurs satisfactions?

81 % se disent satisfaits au regard de leurs attentes. C'est un retour d'expérience très positif. Avec une réussite plus importante des élèves, des classes moins chargées et une relation renouée dans une reconnaissance mutuelle, nous serions dans une situation largement apaisée.

Dans le vif du métier...

Cathy T2



Cathy, T2 en Gironde, a débuté en 2009. Son entrée dans le métier s'est dans l'ensemble bien passée car, comme ses camarades sortant d'IUFM, elle a été nommée sur un poste classe réservé au mouvement. Si la relation avec les élèves et la gestion de la classe ne lui ont, dans l'ensemble, pas posé de difficultés, les relations avec les parents, les collègues et les ATSEM ont été, pour elle, plus compliquées à appréhender.

« La grande différence entre ce que je m'imaginais du métier et ce qu'il est réellement se trouve dans la masse de travail à fournir hors du temps de classe. La préparation de la classe, l'accueil des parents ou le lien avec les partenaires de l'école représentent une charge de travail qui n'est pas reconnue ». Cathy a également le sentiment que la société porte une image négative sur le corps enseignant et plus largement les fonctionnaires. Cathy est plutôt satisfaite de sa formation à l'IUFM qui a été dense et lui a apporté des outils pratiques et théoriques qu'elle a pu réutiliser. Mais elle a trouvé qu'une année de formation était insuffisante pour commencer à apprendre le métier.

Le bilan qu'elle tire de cette première année est qu'elle est satisfaite de son choix. « Ce que j'ai compris c'est qu'on ne naît pas enseignant mais on le devient via la formation et la pratique de la classe. »

Le SNUipp

Le SNUipp (syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC) est le premier syndicat dans les écoles avec 47,14 % des voix aux dernières élections professionnelles. Né il y a 18 ans, il n'a cessé de grandir depuis. Il regroupe aujourd'hui environ 53 000 enseignants du premier degré. La transformation de l'école, la recherche de l'unité, la transparence, l'équité, les droits et libertés en France et dans le monde... sont quelques-uns de ses principes fondateurs.

Le SNUipp fait partie de la FSU (fédération syndicale unitaire), créée elle aussi il y a 16 ans à la même période. Elle est devenue la première fédération dans son secteur.

Pourquoi se syndiquer ?

Plus nombreux, plus forts, plus efficaces

En tant que délégués du personnel, élus par toute la profession, nous défendons tous les collègues.

Cela demande des moyens et du temps :

du temps pour effectuer les démarches, régler les problèmes vous concernant...

des moyens pour financer les bulletins, le téléphone, le matériel, l'envoi de courriers, la mise à disposition de sites d'information...

Se syndiquer, c'est aussi défendre des valeurs : la laïcité, la réussite de tous les élèves, la solidarité, l'équité et la transparence dans la gestion des personnels, la démocratie, la justice sociale...

Pour décider ensemble et agir sur l'avenir, syndiquez-vous !



Je me syndique !

Droit à l'Éducation

70 millions d'enfants ne vont pas à l'école

La Campagne "Pas d'Éducation, pas d'Avenir !" a été créée en 1946, au lendemain de la seconde guerre mondiale.

En 2010, La Ligue de l'enseignement et Solidarité Laïque, dont le SNUipp fait partie, unissent leurs forces pour mobiliser leurs réseaux et ainsi accroître la collecte des fonds pour faire de l'éducation de qualité pour toutes et tous une réalité.

Chaque année des projets éducatifs d'associations locales sont choisis pour recevoir les fonds collectés lors de la campagne. Ces fonds sont affectés à des projets éducatifs par le biais d'associations locales dans de nombreux pays en Afrique, en Amérique du

Sud ou encore en Europe de l'Est. Depuis 2002, plus de 300 projets éducatifs ont été financés pour plus de 1,6 millions d'euros.

L'objectif principal est de favoriser l'accès à une éducation de qualité pour tous dans le monde. Grâce à l'argent collecté, la campagne permettra en effet la mise en place de nombreux projets.

Cette campagne doit également permettre de sensibiliser en France, à la solidarité internationale et aux difficultés d'accès à l'éducation, de mobiliser la société française au niveau local et de participer et renforcer le plaidoyer pour l'Éducation pour tous.

Plus d'infos sur :

www.solidarite-laique.asso.fr/



Financez vos projets éducatifs !

CHOCADIF

Partenaire des Écoles et des Associations.

*Vente de grands chocolats
à prix de gros
aux écoles et associations.*

*Demandez gratuitement et
sans engagement notre plaquette.*

Tél./Fax : 05 45 38 42 98

chocadif@club-internet.fr

www.chocadif.com